



# LES PROFESSIONS DU DROIT ET LEURS RÉSEAUX, ENQUÊTE

*Lors de notre enquête annuelle sur les revenus et métiers du droit, nous avons interrogé 2010 professionnel(le)s sur leur attitude vis à vis des réseaux « pros ».*

*Le réseau d'un professionnel va d'un cercle de spécialistes à un syndicat en passant par l'association d'anciens élèves ; c'est donc un sujet vaste. Nous avons recueilli l'avis et les pratiques de ces professionnels. Mais avant d'en venir au résultat, petits rappels sur le sujet...*

(www.reseaududroit.com).

- L'entraide : Le réseau, c'est aussi trouver conseil et aide quand vous en avez besoin, auprès de gens qualifiés, et inversement aider les autres. Tôt ou tard vous aurez une question précise et pointue sur lequel vous serez bloqué au moins quelques jours. Le réseau peut vous aider, il y a forcément quelqu'un pour qui la réponse est évidente.

C'est par exemple le principe des forums du village et notamment de la rubrique « Questions techniques ». Ce n'est pas de la consultation juridique, ce sont des échanges d'expertise sur des points précis sans analyse globale. Aidez les autres, ils vous aideront... Testé avec succès sur le village !

Nous ne listerons pas ici tous les réseaux existants, nombreux et de tous types. Pensez simplement à rechercher les réseaux « réels » basés sur des rencontres plus ou moins régulières (syndicats cités plus haut chez les avocats et juristes, associations de spécialistes, anciens élèves, cercle d'entrepreneurs, associations, etc) et les réseaux « virtuels » (les outils de Networking en ligne, aux résultats inégaux selon votre démarche et vos objectifs : Viadeo, Facebook... pour les généralistes, « Réseau du Droit » (www.reseaududroit.com) pour le monde du droit, qui se décline en plus par de vraies rencontres régulières).

Cherchez les réseaux « de confiance », dans lesquels vous vous sentez bien. Et « formez vous » aux pratiques de chaque réseau (cf nos autres articles parus sur le sujet sur le village de la justice).

## IL EST IMPORTANT DE « TRAVAILLER SON RÉSEAU » À LONG TERME POUR AU MOINS 3 RAISONS PRINCIPALES :

- Bénéficier d'opportunités professionnelles, évoluer dans sa carrière : Il ne s'agit pas seulement de trouver grâce à vos connaissances le contact qui vous proposera un jour un emploi, mais aussi de trouver des conseils pour le développement de votre carrière ou d'échanger sur cette thématique, et ce de façon plus sûre et quotidienne que pour la seule recherche d'emploi.

Pour les professions du droit, il y a de nombreux réseaux de ce type, en général dédiés à une seule profession (FNUJA, ACE et autres syndicats et associations chez les avocats, AFJE et Montesquieu pour les juristes d'entreprise, etc).

Le village propose lui un réseau « web » et réel avec des échanges entre plusieurs professions sur le site (forum et networking) et dans les conférences et « cafés juridiques », vrais points de rencontre « réelle » pour tous.

- Trouver des clients et prestataires : Montrez votre expertise, soyez visible et précis sur vos domaines d'activités, faites le savoir, et vous serez tôt ou tard contacté(e) par quelqu'un qui a besoin de vous. Et utilisez aussi le réseau lorsque vous aurez besoin de compétences.

Une direction juridique parisienne qui cherche pour une mission exceptionnelle un fiscaliste pour conseiller sa filiale de province ou son siège ? C'est fréquent. Trouver un avocat pour postulation vite ? Ça arrive... Un huissier rapidement disponible à 600 km de votre bureau ? Ça se trouve...

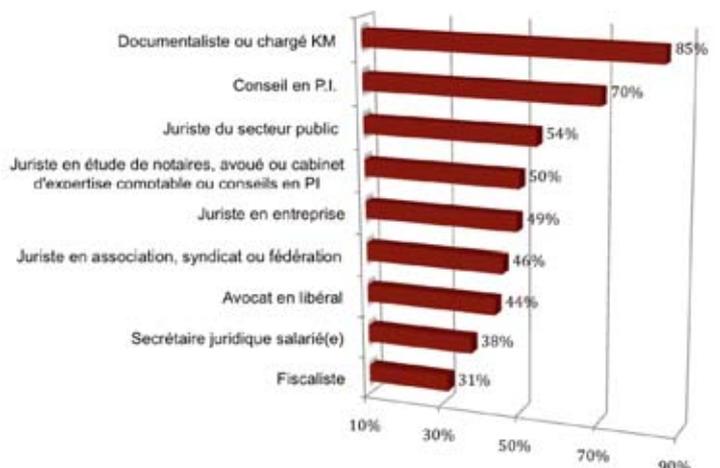
Il y a de nombreux réseaux qui peuvent entrer dans cette catégorie, et s'il doit être multi-professionnel, large (nombreux membres, plusieurs milliers) et connoté « droit », le meilleur est clairement le village de la justice (en toute modestie ;-)... Mais si vous avez d'autres exemples, communiquez-les au réseau ! et son nouvel outil de « networking » ou « réseau social »,

## II. ENFIN, LES PRATIQUES DE VOS CONFRÈRES... QUE FONT ILS ?

Nous avons extrait quelques résultats sur le sujet de notre enquête 2008.

### 1. Qui utilisent le plus les réseaux professionnels ?

... Souvent ceux qui échangent le plus sur leur métier semble-t-il



## 2. Juristes en entreprise et avocats, qui utilise un ou des réseaux ?

... L'utilisation par les juristes en entreprises, en fonction de leur niveau de responsabilité et taille d'entreprise :

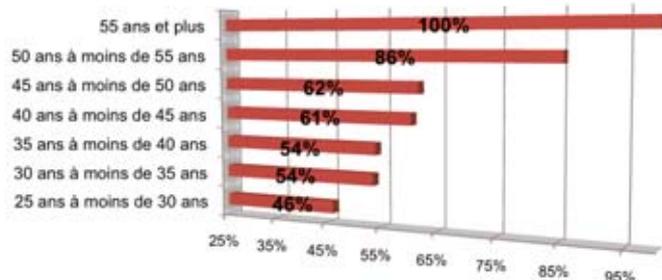
Part des juristes en entreprise utilisant les réseaux :



Si naturellement le « réseau » de chaque juriste augmente avec son expérience et son niveau de responsabilité, nous voyons bien ici que la part des jeunes juristes ou juristes seuls qui appartiennent à un réseau est déjà importante... La conscience est forte de l'importance de ne pas vouloir - justement - être seul !

Focus sur un point que l'on entend et lit souvent : les jeunes juristes n'auraient pas de réseau. Et bien tordons le coup à cette idée, 46% des juniors en ont un ! Cela révèle plus un état d'esprit qu'une réalité, car quasiment tout le monde appartient à un réseau, à commencer par ceux des anciens élèves des formations successives...

Part des juristes en entreprises conscients d'appartenir à un ou des réseaux professionnels :



Les résultats révèlent également que 63% des juristes hommes utilisent un réseau contre... seulement 48% des femmes.

L'appréciation que vous en avez est très bonne, variant de 44% de satisfaction du « networking » chez les juristes « uniques » dans leur entreprise à 64% chez les directeurs juridiques. Seuls 22% en moyenne se disent insatisfaits et 28% sans opinion pour l'instant.

... L'utilisation par les avocats :

Part des avocats utilisant les réseaux :

Profession libérale plus indépendante, les avocats utilisent moins les réseaux – et pourtant ceux-ci prennent toute leur signification pour ce type de profession, qui décide de ses partenaires, recherche des clients et aborde de nombreuses thématiques du droit. A l'heure des changements profonds de la profession, il faut s'y met-

tre !

En moyenne, 44% des avocats en libéral sont satisfaits de leur réseaux et en retirent bénéfice, 31% ne peuvent encore évaluer son efficacité.

Les 25% seulement de déçus peuvent peut être utiliser de nouveaux réseaux plus adaptés, ou liront avec profit notre article sur les méthodes à utiliser dans les réseaux.

On note également dans les résultats que les réseaux sont plus prégnants pour les avocats en province qu'à Paris, notamment dans les villes de taille moyenne.



Pour aller plus loin...

- « Professions libérales et réseaux sociaux en ligne : la possibilité d'industrialiser le bouche à oreille ? » ([www.village-justice.com](http://www.village-justice.com))
- [www.reseaududroit.com](http://www.reseaududroit.com)
- [www.viadeo.com](http://www.viadeo.com)
- [www.placedesreseaux.com](http://www.placedesreseaux.com)

**Réseau d'Avocats**  
**aVocation**

**aVocation – Réseau d'Avocats**  
**est un réseau d'avocats spécialisés en matière de recouvrement de créances, de procédure civile et des voies d'exécution.**

aVocation comprend plus d'une centaine de cabinets d'avocats indépendants répartis sur l'ensemble du territoire national.

aVocation s'est spécialisé en matière de recouvrement de créances, en phase judiciaire.

aVocation travaille essentiellement pour des clients institutionnels (sociétés de recouvrement de créances, banques, assurances...)

aVocation permet à ses clients d'externaliser leur recouvrement en phase judiciaire et de se recentrer sur le recouvrement en phase amiable.

Association Loi 1901  
Siège social Gare des Brotteaux – 15 Place Jules Ferry  
69006 LYON  
Tél adhésion avocats : 04.37.24.73.73  
Tél Partenaires Institutionnels : 04 37 24 73 72  
Fax : 04.37.24.73.74  
[reseauavocation@wanadoo.fr](mailto:reseauavocation@wanadoo.fr)



# LE RESEAU : UNE STRUCTURE QUI A SU S'IMPOSER

Les réseaux de cabinets d'avocats répondent tant à un besoin des avocats eux-mêmes, que de la clientèle. La complexité des textes et des procédures exige une somme de compétences que, le plus souvent, seules des structures au savoir pluridisciplinaire peuvent fournir. C'est vrai à l'intérieur de nos frontières, ça l'est aussi dès que l'on aborde les litiges transfrontaliers et les textes européens.

## Les réseaux d'avocats sont une réponse efficace à cette problématique.

Certains l'ont compris il ya déjà longtemps, comme GESICA qui fut historiquement parmi les premiers pour ne pas dire le premier réseau d'avocats. Créé il y a une trentaine d'années, GESICA possède un

recul précieux pour pouvoir estimer la légitimité de la démarche de mise en réseau des compétences.

Son Président, Jean Louis FOURGOUX décrit ainsi l'esprit qui anime le réseau : « La volonté de GESICA est d'être une vraie alternative aux lourdes structures d'avocats intégrés, dans le domaine des services juridiques aux entreprises, collectivités publiques et particuliers, tant en conseil qu'en contentieux...»

GESICA, comprend aujourd'hui 200 cabinets aux savoirs les plus divers, avec une section internationale en constant développement.

En trente ans, le nombre de réseaux d'avocat a beaucoup progressé. Parmi ceux-ci,

nous citerons AVOCATION, réseau d'avocats sous statut d'association loi de 1901, présidée par Pascal Couturier. AVOCATION réunit une centaine de cabinets. Ce réseau s'est spécialisé dans le recouvrement de créances, en phase judiciaire, la procédure civile et les voies d'exécution. AVOCATION travaille essentiellement pour des clients institutionnels (sociétés de recouvrement de créances, banques, assurances...) Le réseau permet à ses clients d'externaliser leur recouvrement en phase judiciaire et de se recentrer sur le recouvrement en phase amiable.

JURIS DEFI est un réseau créé en 1992 qui a la particularité de faire le lien entre avocats, administrateurs et mandataires judi-

L'AVEX est l'association des Avocats français Expatriés avec plus de 50 avocats dans 35 pays. Premier réseau d'avocats français à l'étranger, l'AVEX défend les intérêts spécifiques de ses membres vis à vis de leur barreau d'origine, est une plateforme d'offres de stage, une source d'informations et un observatoire de la profession à l'étranger.

[www.avex-online.eu](http://www.avex-online.eu)

[www.jurisdefi.com](http://www.jurisdefi.com)



Créé en 1992, Juris Défi présente la particularité de l'interprofessionnalité puisqu'il est un réseau composé d'avocats, de notaires, d'administrateurs et mandataires judiciaires, répartis dans toute la France, lesquels unissent leurs forces pour garantir à leurs clients une prestation de qualité, tout en leur proposant une offre multiservices de conseil, d'assistance et de défense tant pour les chefs d'entreprises que pour les particuliers.

Cette interprofessionnalité se traduit par une présidence bicéphale composée d'un notaire, Pascal Morin de la SCP Charles – Morin – Cesbron à Avriillé (49), et d'un avocat, Jacques Lancelin de la SCP Lancelin et associés à Dijon (21).

### Juris Défi permet ainsi à ses membres :

- de garantir aux clients une prestation de qualité dans tous les domaines du droit
- de bénéficier de la force d'un réseau national pluridisciplinaire
- d'être performants et réactifs par la mise à disposition d'une gamme de services et de produits qui leur est entièrement dédiée :
  - o formation continue : Juris Défi est organisme de formation continue agréé par l'EFB
  - o des outils techniques et des méthodes de travail adaptés
  - o une veille juridique dans tous les domaines du droit
  - o un échange de savoir faire entre les membres au travers des recherches de compétences par courriel ; les groupes de travail en matières Fiscale, Sociale, Entreprise en difficulté, Juridique, Judiciaire...)
  - o les outils de communication (site web clé en main, modèle de plaquette cabinet, triptyques « Métier » à destination des clients...)
  - o ...

Dans le cadre de son développement et pour les trois prochaines années, Juris Défi a mis l'accent tout particulièrement sur :

- la communication tant interne qu'externe
- la création d'un pôle « médiation » qui sera opérationnel dès le début de l'année 2009
- la mise en place d'une synergie complémentaire avec d'autres réseaux du droit

ciaires et notaires. Tâche délicate à une époque où les pommes de discorde entre ces deux professions sont nombreuses et les inimitiés solides. Selon sa charte, JURIS DEFI a pour but de conseiller, assister et représenter, mais aussi rédiger des actes et contrats en conjuguant l'expertise des notaires et celle des avocats.

ALTER EGO est un réseau classique, une association d'avocats indépendants, inscrits auprès de barreaux différents à travers toute la France. Ils ont choisi de devenir partenaires afin de créer une synergie et d'échanger leurs expériences. ALTER EGO met en avant son intégration dans le tissu régional, garante d'une réelle densité de correspondants dans un grand nombre de barreaux.

Le développement des échanges intracommunautaires et au-delà, la mondialisation, ont favorisé la création de réseaux qui ont compétences dans le conseil et les contentieux transfrontaliers. EURO LAW est de ceux là. C'est un G.E.I.E. (groupement européen d'intérêt économique) d'avocats d'affaires. Il est né à Bruxelles en 1991. Les cabinets membres sont des cabinets de taille moyenne situés dans toutes les

grandes villes européennes. Aujourd'hui, le G.E.I.E regroupe plus de 200 juristes dont le domaine d'activités est centré sur le droit de l'entreprise. Il assure la promotion de ses membres et la formation professionnelle interne. EURO LAW est membre fondateur de FORUM EUROPA, initiative commune à caractère européen à destination des TPE et PME pour les accompagner dans l'environnement juridique, économique, fiscal et commercial communautaire afin d'assurer leur pérennité et leur développement. Ses partenaires sont EURO DEFI (audit), EURO-SOFAC (finances) et EUROS I (approche du décideur public communautaire et intelligence économique).

L'AVEX est l'association des Avocats français Expatriés. Elle regroupe des avocats français exerçant leur activité à l'étranger. C'est tout à la fois un réseau d'avocats français de l'étranger accessible au public, une association qui défend les intérêts spécifiques de ces avocats vis à vis de leur barreau d'origine (et éventuellement de leur barreau d'accueil), une plateforme d'offres de stage et de premier emploi, une source d'informations et enfin un observatoire de la profession à l'étranger.

Ils ont été présent à la Convention des avocats de Lille.

Enfin, une initiative intéressante d'un cabinet d'avocats mêlant le réseau classique et un annuaire d'avocats. Leyor est un annuaire et un réseau d'avocats en ligne. Les avocats inclus dans Leyor, exercent leur activité de manière indépendante en leur propre nom, et pour leur propre compte. L'objectif de ce site est de fédérer des avocats indépendants, et de promouvoir leur activité sur Internet. Grâce à Leyor, vous pouvez chercher un avocat correspondant à vos besoins

Ce bref panorama permet de voir qu'en trente ans les avocats indépendants ou les cabinets de moyenne importance ont tissé entre eux des liens professionnels étroits et efficaces et s'organiser en réseaux bâtis sur le croisement de critères à la fois géographiques et de spécialités d'exercice. Pas forcément vus d'un œil très favorable par les instances ordinales au début de leur histoire, les réseaux se sont affirmés peu à peu comme des structures de compétence qui correspondaient à un réel besoin de la clientèle.